

UN VOTE RÉGIONAL QUI VOUS PERMET D'ÉLIRE UN REPRÉSENTANT DE VOTRE RÉGION



- Effectivement, 13 des 15 administrateurs seront élus par un vote régional des courtiers du Québec. Chaque administrateur représentera entre 400 et 1 500 courtiers, ce qui signifie que votre pouvoir d'influence sera accru, que vous proveniez d'un grand centre ou d'une région plus éloignée.
- Les 2 autres administrateurs seront élus au suffrage universel, c'est-à-dire à la majorité des voix, et apporteront une expertise diversifiée au C.A. de la Fédération.



MAINTENIR LES SERVICES DE PROXIMITÉ DANS LES RÉGIONS

Les chambres immobilières qui le souhaitent pourront poursuivre leurs activités dans leur région. Vous continuerez donc de recevoir les mêmes services de proximité, par l'entremise soit de votre chambre soit d'un regroupement offrant les mêmes services!

